



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question au Gouvernement n° 3447

Texte de la question

AIDE AUX VACANCES POUR LES PLUS MODESTES

Mme la présidente. La parole est à Mme Pascale Got, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Pascale Got. Ma question s'adresse au ministre de l'économie. Monsieur le ministre, le temps des vacances est là. Généralement, ce temps est un formidable réservoir d'énergie sociale. Sauf avec vous, car le nombre de Français devant renoncer à partir en vacances, faute d'un pouvoir d'achat suffisant, augmente : trois millions de plus cette année, soit quasiment un Français sur deux qui reste chez lui

Signe de votre politique globale à deux vitesses, le sacrifice se répète toujours chez les mêmes, y compris pour les vacances. Ce sont encore les classes moyennes, mais aussi les enfants qui sont pénalisés. C'est une véritable régression sociale.

Après avoir suggéré aux Français de prendre leur vélo pour pallier la montée des prix des carburants, après leur avoir dit d'aller chercher leur panier des pauvres dans les grandes surfaces, après leur avoir expliqué que l'augmentation du SMIC n'était pas possible mais qu'en revanche la baisse des impôts pour les plus riches était nécessaire, allez-vous les obliger à faire l'impasse sur leurs vacances et à rester chez eux pour économiser... et mieux payer les hausses de prix que vous leur imposerez cet été ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Claude Greff, secrétaire d'État chargée de la famille.

Mme Claude Greff, *secrétaire d'État chargée de la famille*. Madame la députée Claude Got, en période estivale, au moment où chacune et chacun d'entre nous souhaite partir en congé, beaucoup de concitoyens ne pourront malheureusement pas se le permettre. Ce sont les familles et les enfants qui vont en souffrir, car ne pas pouvoir partir en vacances est une inégalité criante, qui se voit et qui se sait. 45 à 47 % des Français ne pourront pas partir cet été, soit près de trois millions d'enfants de quatre à seize ans.

Je me dois néanmoins de vous rappeler que les financements de l'aide aux vacances de la branche famille sont gérés par les caisses d'allocations familiales. Les CAF ont une longue pratique d'intervention en matière de vacances et de loisirs ; elles ont toujours consacré des montants importants à l'aide aux vacances, ainsi qu'aux loisirs de proximité. Au total, les dépenses globales affectées au temps libre s'élevaient à près d'un milliard d'euros en 2009, soit près de 23,8 % des dépenses globales d'action sociale. La majorité des dépenses concerne les enfants et les jeunes, pour 93,5 % ; le montant consacré aux loisirs et aux vacances en famille s'élève à 6,5 %, avec près de 61 millions d'euros en 2010.

Enfin, à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union nationale des associations familiales, le 25 juin dernier, Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale, a proposé d'augmenter l'effort financier en faveur des vacances familiales pour les familles défavorisées.

De nombreuses familles modestes et pauvres ont besoin d'être aidées, pour pouvoir se retrouver et resserrer les liens. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Michel Lefait. Baratin !

Mme Claude Greff, *secrétaire d'État*. L'importance de cet enjeu justifie aujourd'hui que nous allions plus loin. Nos concitoyens attendent que nous apportions des réponses concrètes. C'est ce que je m'efforcerai de faire au sein de mon ministère. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3447

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 juillet 2011